

TARIFS CAMPING MUNICIPAL 2017

OUVERTURE DU CAMPING : du 14/04/2017 au 24/09/2017

	Tarifs 2017 HT	Tarifs 2017 TTC
--	----------------	-----------------

EMPLACEMENTS (Tarifs votés H.T.)		
Arrhes - Forfait de réservation emplacement nu (au-delà de 3 jours)	50,00 €	50,00 €
Tarifs journaliers en saison : du 01/07/2017 au 01/09/2017 inclus		
Emplacement (pour 1 tente et 1 voiture ou 1 caravane et 1 voiture ou 1 camping-car)	4,55 €	5,00 €
Tente supplémentaire par emplacement	0,91 €	1,00 €
Adulte et enfant >= 7 ans	3,64 €	4,00 €
Enfant (- de 7 ans)	2,18 €	2,40 €
Chiens (sauf 1ère et 2ème catégories interdites)	1,82 €	2,00 €
Electricité (limité à 8 A)	2,73 €	3,00 €
Tarif visiteur (+ 13 ans et durée supérieure à 2 heures). Gratuit hors-saison.	0,91 €	1,00 €
Tarif voiture supplémentaire ou bateau par emplacement	2,18 €	2,40 €
Tarifs journaliers mi-saison : du 14/04/17 au 30/06/2017 inclus et du 02/09/2017 au 24/09/17 inclus		
Réduction de 10% sur le tarif de saison		
Tarif long séjour > 2 mois		
Hors saison du 01/01/17 au 30/06/17 inclus et du 02/09/17 au 31/12/17 inclus (la semaine)	49,09 €	54,00 €
En saison du 01/07/17 au 01/09/17 inclus		
Réduction de 10% sur le tarif de saison		
Tarif adhérent FFCC et groupe (>= 10 personnes) en saison du 01/07/2017 au 01/09/2017 inclus		
Réduction de 10% sur le tarif de saison		
SERVICES		
Jeton de lave-linge	3,00 €	3,30 €
Jeton de sèche-linge	2,73 €	3,00 €
Fabrique de glace	0,91 €	1,00 €
AIRE DE CAMPING-CAR		
Forfait stationnement nuitée	4,55 €	5,00 €

Le taux de TVA retenu pour l'ensemble des tarifs du camping est de 10%.

Le montant de la taxe de séjour est votée par la CCPI, à compter du 01/01/2017 :

Taxe de séjour camping : 0,22 €/nuitée (dont 0,02 € de taxe additionnelle pour le Conseil Départemental)

Taxe de séjour des emplacements dans les aires de camping-car : 0,61 €/nuitée (dont 0,06 € de taxe additionnelle pour le Conseil Départemental)